

Registre des motions du conseil municipal

Date de la
réunion : 13-Nov-18

N° de la
réunion : 29

N° de la motion	Proposeur	Second proposeur	Description de la motion	Pour	Contre	Abstention	Adoptée
18-367	Akumalik	Rochon	Adoption de l'ordre du jour après modification.	7			à l'unanimité
18-368	Akumalik	Rochon	Procès-verbal de la réunion n° 6 du comité plénier de planification et d'aménagement en date du 17 septembre 2018.	7			à l'unanimité
18-369	Sheppard	Akumalik	Procès-verbal de la réunion n° 3 du comité plénier des finances en date du 20 septembre 2018.	7			à l'unanimité
18-370	Sheppard	Rochon	Procès-verbal de la réunion municipale n° 25 en date du 25 septembre 2018.	7			à l'unanimité
18-371	Akumalik	Sheppard	Première lecture du règlement municipal de mise en décharge (Joamie Court).	7			à l'unanimité
18-372	Akumalik	Sheppard	Deuxième lecture du règlement municipal de mise en décharge n° 865.	7			à l'unanimité
18-373	Sheppard	Matshazi	Entendu que Irene Korablin est nommée membre active auprès du conseil de révision.	7			à l'unanimité
18-374	Papatsie	Sheppard	Entendu que Jennifer Noah et Nalini Vadapilli sont nommées comme membres actives du comité consultatif sur les personnes handicapées.	7			à l'unanimité
18-375	Akumalik	Sheppard	Entendu que le conseil approuve la demande de permis d'aménagement DP 18-049 pour modifier le DP 18-016 afin de permettre le changement proposé des couleurs extérieures du bâtiment à vocations multiples de quatre étages situé sur le plan 914, lots 507-510.	7			à l'unanimité

18-376	Akumalik	Sheppard	Entendu que le conseil approuve la demande de permis d'aménagement DP 18-058 pour la phase 1 des travaux de terrain sur le lot 76, plan 3677 dans la sous-division Plateau.	7			à l'unanimité
18-377	Akumalik	Rochon	Entendu que le conseil approuve : -la demande de permis d'aménagement DP 18-027 pour le lot 165, plan 674, pour permettre un changement d'utilisation d'une habitation jumelée en maison individuelle et entreprise à domicile conformément aux conditions habituelles de la Ville, et comme le montre les plans <i>Site and Floor</i> reçus le 15 octobre 2018; -une dérogation à l'article 6.9 du règlement de zonage 704, pour permettre la création de quatre espaces de stationnement arrière sur une route municipale; -une dérogation à l'article 5.5 du règlement de zonage 704, pour augmenter la taille permise d'une entreprise à domicile de 40 m ² à 85 m ² .	7			à l'unanimité
18-378	Akumalik	Sheppard	Entendu que le conseil approuve la demande de permis d'aménagement 18-002 pour permettre à la DeBeers Canada d'entretenir et d'utiliser la portion de 9 kilomètres de la <i>Pangnirtung-Iqaluit trail</i> qui se trouve à l'intérieur des limites municipales durant l'hiver et le printemps pour une période d'un an commençant à l'hiver 2018 et se terminant au printemps 2019.	7			à l'unanimité

18-379	Akumalik	Sheppard	<p>Entendu que le conseil approuve la demande de permis d'aménagement 18-003 18-027 pour permettre l'entreposage d'explosifs sur une portion du lot 1 et du lot 3, bloc 227, plan 4131 pour une période d'un an commençant le 1^{er} juillet 2018 et se terminant le 30 juin 2019, aux lieux indiqués sur la carte d'emplacement et conformément aux conditions additionnelles de demande de permis d'aménagement suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -l'installation de panneaux de mise en garde sur les lieux et sur le sentier de motoneige situé près des lieux; -le demandeur rédige et diffuse des communications pour avertir la communauté de cette installation, sous réserve de l'approbation de l'agente de développement; - En délivrant le permis d'aménagement, la Ville ne renonce pas à sa capacité de recourir à des mesures 	7			à l'unanimité
18-380	Akumalik	Sheppard	<p>Entendu que le conseil rejette la demande de modification du règlement de zonage 18-002 pour rezoner le lot 567, plan 1358 de la zone centrale de la zone résidentielle de densité moyenne (R2) en une zone résidentielle de densité moyenne, dérogation spéciale 6 (R2(6)) pour permettre jusqu'à 50 % du bâtiment d'être utilisé comme espace de bureaux et reconnaît les conditions de non-conformité du bâtiment existant.</p>	7			à l'unanimité

18-381	Akumalik	Sheppard	Entendu que le conseil approuve la première lecture de la modification proposée du règlement municipal pour rezoner le plan 1673, lot 655 et une portion du lot 666 (West 40) de la zone d'industrie lourde (M2) en une zone d'industrie lourde, dérogation spéciale 2 (M2(2)) pour permettre une habitation secondaire de 72 m ² de surface brute, comme il pourrait être exigé pour un gestionnaire d'installation ou un employé et approuve la demande de permis d'aménagement 18-057 pour permettre à une habitation secondaire à l'intérieur d'une brasserie conformément aux conditions habituelles de la Ville, à toutes les conditions jugées pertinentes énumérées dans la pièce jointe 3, et comme le montre plan de sol (A1-01) reçu le 16 octobre 2018;	6	1		adoptée
18-382	Rochon	Sheppard	Entendu que la demande du Nunavut Research Institute « Implementation Research: A Community Intervention to Prevent Repeated Suicide Attempts in Nunavut, Canada. » est approuvée.	7			à l'unanimité
18-383	Sheppard	Papatsie	Entendu que la demande du Nunavut Research Institute « The Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) Study. » est approuvée.	7			à l'unanimité
18-384	Akumalik	Rochon	Le conseil entre en huis clos à 18 h 55.	7			à l'unanimité
18-385	Akumalik	Sheppard	Le conseil retourne en séance ordinaire à 19 h 45.	7			à l'unanimité
18-386	Sheppard	Akumalik	Le conseil ajourne ses travaux à 19 h 46.	7			à l'unanimité